

RAPPORT DU MAIRE

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 OCTOBRE 2010

Présenté à la séance régulière du 8 novembre 2010
par le maire, Monsieur Michel Cliche

Membres du conseil

Monsieur Michel Doyon Madame Lucille Pelletier

Monsieur Claude Vachon Monsieur Gaston Vachon

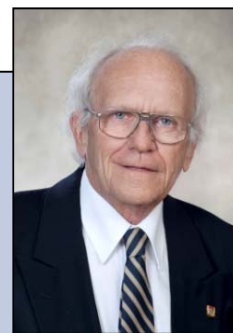
Monsieur Pierrot Lagueux Monsieur Daniel Maheu

Ville de Saint-Joseph-de-Beauce
www.ville.saintjosephdebeauce.qc.ca



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter mon rapport sur la situation financière de la Ville, et ce, conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*.



États financiers 2009

Les états financiers de l'année 2009 de la ville de Saint-Joseph-de-Beauce ont été vérifiés par la firme « Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., comptables agréés » qui a déposé son rapport au conseil municipal le 12 avril 2010. Les résultats révélaient un surplus de l'exercice à des fins fiscales de 569 559 \$. Au 31 décembre 2009, le surplus accumulé non affecté s'élevait à 793 672 \$ et le surplus accumulé affecté était de 611 028 \$.

Ces documents sont disponibles pour consultation au bureau de l'hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce.

Selon les données fournies par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la population officielle de Saint-Joseph-de-Beauce pour 2010 est de 4 525 personnes.

Au 31 décembre 2009, la dette de la Ville s'établissait à 3 109 379 \$.

Numéro du règlement ou de résolution	Date	Description	Solde au 31 décembre 2009	Année d'échéance
264	1970	Approvisionnement en eau potable	39 200	2011
459-92	1992	Maison de la Culture	715 000	2014
2005-07-134	2005	Camion-échelle pompier	24 579	2010
531-04	2004	Prolongement des avenues St-Louis et Castel	900 600	2026
549-07	2007	Camion incendie et pelle hydraulique sur roues	187 100	2017
551-07	2008	Rue Beaudoin	167 500	2018

Numéro du règlement ou de résolution	Date	Description	Solde au 31 décembre 2009	Année d'échéance
549-07	2009	Loader et souffleur	277 400	2019
562-08	2009	Camions 10 roues et 5 tonnes	330 000	2019
557-08	2009	Rues Boulet, Verdier et St-Thomas	468 000	2029

Il est à noter que dans le montant de la dette concernant la Maison de la Culture est inclus un montant de 577 657 \$ qui est à la charge du gouvernement du Québec. Donc, notre dette totale nette est de 2 531 722 \$, ce qui correspond à 559,50 \$ per capita.

Indicateurs de gestion 2009

Tel que requis par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, nous avons analysé 21 indicateurs de gestion pour l'année 2009.

Ils se regroupent en quatre grandes catégories, soit le transport routier, l'hygiène du milieu, la santé financière globale et les ressources humaines.

Je vous rappelle que ces indicateurs de gestion sont disponibles au bureau de l'hôtel de ville pour consultation et sur notre site internet.

Réalizations 2010

L'année 2010 nous a permis de réaliser plusieurs projets qui contribuent à maintenir et à améliorer les services à la population et leur qualité de vie :

- Travaux de renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égouts de la rue Poirier et d'une partie des rues De la Gorgendière, Legendre et Roy ;
- Construction de nouvelles rues en collaboration avec des promoteurs privés : avenue des Sources et prolongement de la rue Gilbert ;
- Projet d'eau potable : forage (4 puits) essais de pompage, aménagement d'un bâtiment pour échantillonnage et mesure d'eau. Tests faits lors de l'inondation d'octobre ;
- Réfection complète du toit de l'hôtel de ville et drainage des fondations du côté nord du bâtiment ;
- Asphaltage d'une partie de la rue des Boisés-Dulac et de l'avenue St-Jean ;

- Achat de terrains de monsieur Denis Turmel et madame Jacqueline Labbé, monsieur Vincent Giguère (Agi-relève) et madame Monique Rodrigue ;
- Mandats aux professionnels pour travaux à la Maison de la Culture et au Centre communautaire ;
- Mandat à une firme d'urbanisme (Groupe IBI-DAA, Daniel Arbour & Associés) en vue de l'uniformisation du plan et des règlements d'urbanisme et de la conformité avec le schéma d'aménagement ;
- Informatisation du système de classement ;
- Dossier Hydro-Québec (ligne 120 kV) ;
- Rapport du comité sur la sécurité routière et modifications des règlements ;
- Ententes incendie avec Frampton, Sts-Anges et Beauceville ;
- Récupérateurs d'eau de pluie et composteurs domestiques ;
- Théâtre d'été (Production Solange Thibodeau) ;
- Comité pour la programmation des fêtes du 275^e ;
- Festival de soccer regroupant 7 municipalités ;
- Plan de développement du Parc écologique de la Gorgendière (section sud du pont) ;
- Changement des balançoires du Parc des loisirs ;
- Navettes de transport (fin de semaine de la fête du Travail) ;
- Site de surveillance de la rivière Chaudière (caméra et site internet).



États financiers 2010

État des revenus et des dépenses Activités financières Exercice se terminant le 31 octobre 2010

	Réel au 31 octobre 2009	Réel au 31 octobre 2010	Prévision pour le 31 décembre 2010	Budget 2010
<u>Revenus</u>				
Taxes	4 147 358	4 365 787	4 366 000	4 298 700
Paiements tenant lieu de taxes	317 796	338 529	339 000	322 800
Transferts	91 966	112 874	216 800	216 800
Services Rendus	1 475 116	1 539 750	1 650 000	1 653 400
Impositions de droits	66 987	70 163	71 000	52 400
Amendes et pénalités	18 622	27 169	29 000	18 100
Intérêts	15 578	15 891	17 000	18 000
Autres Revenus	12 284	26 050	26 000	-
Total des revenus	6 145 707	6 496 213	6 714 800	6 580 200
<u>Dépenses de fonctionnement</u>				
Administration générale	633 315	709 249	814 000	814 000
Sécurité publique	520 239	555 516	636 000	636 000
Transport	877 409	768 321	1 150 000	1 150 000
Hygiène du milieu	1 325 044	1 330 803	1 749 000	1 749 000
Santé et bien-être	72 525	-	22 800	40 000
Aménagement, urbanisme et développement	118 434	152 768	185 000	159 600
Loisirs et culture	1 023 637	1 009 625	1 170 000	1 158 700
Frais de financement	80 265	64 770	177 100	177 100
Total dépenses de fonctionnement	4 650 868	4 591 052	5 903 900	5 884 400
<u>Autres activités financières</u>				
Remboursement de la dette à long terme	116 024	107 677	200 900	200 900
Transfert à l'état des activités d'investissement	138 802	272 583	400 000	293 700
Surplus accumulé affecté pour les opérations de fonctionnement				
Affectation Surplus accumulé non-affecté				
Réserve financière et Fonds réservé	268 940	179 857	210 000	201 200
Total autres activités financières	523 765	560 117	810 900	695 800
Surplus (déficit)	971 074	1 345 044	-	-

Indication préliminaire des états financiers 2010

Beaucoup de travaux ont été réalisés en 2010 jusqu'à maintenant. Tous nos travaux d'immobilisations respecteront les montants prévus. En ce qui concerne nos dépenses d'opération, je prévois finir l'année avec un budget équilibré.

Liste des fournisseurs

Tel que requis par la Loi, voici la liste de tous les contrats (ou factures) comportant une dépense de plus de 2000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

Nom du fournisseur ou contractant	Montant	Objet des contrats
André Roy inc.	79 024,24 \$	Achat de fils électriques pour le projet d'eau potable
André Roy inc.	23 711,88 \$	Réparations et achats divers
Beauce septique inc.	240 392,13 \$	Transport des boues des fosses septiques, location toilettes et pompage
Concorbec inc.	42 018,19 \$	Gravier, rues Roy, Poirier et autres
CSST	44 160,28 \$	Contribution 2010
Denis Turmel et Jacqueline Labbé	188 032,61 \$	Achat de terrains
Développements domiciliaire Vachon inc.	210 000,00 \$	Contribution avenue des Sources (entente intervenue à l'été 2009)
Entreprises Steve Plante inc.	106 134,96 \$	Transport des boues des fosses septiques
Forage Tetson LTD	86 548,04 \$	Forage directionnel pour le projet d'eau potable
Genivar	56 663,25 \$	Services professionnels – Firme d'ingénieur (Maison de la Culture et Centre communautaire)
Genivar	64 964,07 \$	Préparation, plans et devis et surveillance des travaux (avenue des Sources et rue Legendre)
Giroux & Lessard ltée	684 291,68 \$	Travaux de réfection rues De la Gorgendière et Legendre

Nom du fournisseur ou contractant	Montant	Objet des contrats
Groupe IBI-DAA (Daniel Arbour & Associés)	45 150 \$	Services professionnels en urbanisme (Règlements d'urbanisme)
Hydro-Québec	313 209,83 \$	Électricité
ITT W&WW	41 570,58 \$	Fourniture de matériaux d'aqueduc et d'égouts
Les architectes Odette Roy et Isabelle Jacques	55 873,13 \$	Services professionnels – Firma en architecture (Maison de la Culture et Centre communautaire)
Les Industries de Ciment La Guadeloupe inc.	28 091,56 \$	Produits de béton, travaux de réfection des rues Roy et Poirier
Les Plastiques Desmarais P&F inc.	28 960,62 \$	Conduites fusionnables pour le projet d'eau potable
L'Industrielle Alliance	154 763,86 \$	Fonds de pension, participation employés et employeur
Logitex	33 377,14 \$	Système de surveillance pour le projet d'eau potable
Maxi-Toit Construction inc.	195 675,50 \$	Réfection de la toiture de l'hôtel de ville
Ministre des finances	424 701,00 \$	Sûreté du Québec
Monique Rodrigue	40 600,00 \$	Achat de terrain
MRC Robert-Cliche	599 572,50 \$	Quote-part et services
Multi-Plus inc.	39 037,66 \$	Assurances des biens
Patrick Gagné & Fils inc.	48 789,17 \$	Location de machineries lourdes
Pavage Saint-Laurent Ltée	188 782,88 \$	Travaux de pavage et concassé des rues des Boisés-Dulac, Beaudoin, Roy, Poirier et avenue St-Jean
PG Solutions	32 429,01 \$	Logiciels informatiques, contrat d'entretien et gestion des cartes
Réal Huot inc.	29 742,30 \$	Matériaux d'aqueduc pour les rues Roy et Poirier
Services sanitaires D.F. de Beauce	109 000,08 \$	Collecte des ordures
Sifto Canada inc.	67 723,87 \$	Achat de sel de route
SNC-Lavalin inc.	118 679,87 \$	Honoraires professionnels (études pluviales, plans et devis des rues Poirier, Roy, De la Gorgendière et autres)
SSQ-Vie	79 979,56 \$	Assurances collectives, participation employés et employeur
T.G.C. inc.	47 077,42 \$	Travaux de réfection rues Lessard et Grondin
Transport Adrien Roy	26 323,88 \$	Abat poussière
Union des municipalités du Québec	40 847,51 \$	Quote-part, franchise d'assurances
Wolseley Canada inc.	75 047,15 \$	Matériaux d'aqueduc et d'égouts pour le projet d'eau potable et autres achats

Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012

Le programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012 a été adopté à la séance extraordinaire tenue le 21 décembre 2009. Celui-ci sera mis à jour pour la prochaine année et déposé lors de l'adoption du prochain budget.

Une copie du document est disponible au bureau de l'hôtel de ville et sur le site internet de la ville.

Orientations générales du budget 2011 et du prochain programme triennal

En ce qui concerne l'orientation du budget 2011 :

- Les dépenses de fonctionnement devraient augmenter légèrement et inclure une hausse de la T.V.Q. de 1%.
- En ce qui concerne les dépenses d'immobilisations : nous devons continuer de respecter notre programme quinquennal des travaux pour le renouvellement de nos conduites d'aqueduc et d'égouts. Je vous rappelle que le gouvernement nous subventionne en bonne partie les travaux réalisés admissibles. Nous devons profiter du programme existant : la taxe d'accise et ce, même si cela nous oblige à augmenter notre dette pour payer notre part des travaux. Les rues du Moulin et Larochelle (section nord) seront refaites.
 - Nous devons également continuer à respecter notre programme de remplacement des véhicules étalé sur une période de 10 ans.
- Plusieurs projets demeurent une préoccupation constante de votre conseil municipal : l'amélioration et le renouvellement de nos infrastructures municipales, le cheminement progressif de la piste cyclable M.R.C., l'encouragement au développement résidentiel diversifié au goût du client.
- Nous devons tenir compte des nouveaux emprunts réalisés en 2010 pour les travaux dans les rues De la Gorgendière, Legendre, Roy et Poirier.
- Le prolongement de la rue Roy sera effectué pour permettre la construction de nouvelles propriétés (début 2011).
- Avancement important pour augmenter la quantité d'eau potable : en 2011, nous devons mandater des professionnels afin d'être en mesure de réaliser les travaux en 2012.

- Un développement résidentiel important sera amorcé en 2011 sur le terrain acquis en 1993 de monsieur Patrice Jacques. De plus, une entente est en cours pour acquérir le terrain de monsieur Gaston Jacques situé au centre de la Ville.
- L'image de la ville sera refaite par l'engagement d'une firme spécialisée.
- Hôtel de ville : phase 2 des travaux : maçonnerie, entrées extérieures, etc.
- Des travaux d'importance à l'intérieur et à l'extérieur du Centre communautaire (gicleurs, système de chauffage, renforcement de la structure et ascenseur). L'extérieur de la Maison de la Culture sera également réparé.
- Préparation des fêtes du 275^e anniversaire de fondation de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce qui auront lieu en 2012.
- Il importe de clarifier l'avenir de notre aréna. Pour 2011, des réparations essentielles seulement seront faites, soit le remplacement du refroidisseur de saumure. Notre décision est toujours d'ériger un aréna neuf. Le fréon sera toléré jusqu'en 2020, nous donnons donc une période maximale de 10 ans en espérant que de nouveaux programmes fédéraux et provinciaux de subventions soient en vigueur pour une construction neuve.
- Quant au coût de taxation et aux travaux d'immobilisations pour 2011, je vous invite donc à assister à la séance de présentation du budget de l'année 2011 qui est prévue pour le lundi 20 décembre 2010 à 20h00.

Traitement des élus

La rémunération et l'allocation de dépenses versées au maire et à chacun des conseillers de la Ville sont établies en fonction du règlement adopté à cet effet par la Ville, conformément aux dispositions de la Loi sur le traitement des élus municipaux.

De plus, cette loi précise que « le maire (...) doit inclure dans son rapport annuel (...) une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit ». C'est le règlement municipal numéro 532-04, « Règlement sur le traitement des élus municipaux », qui détermine les montants annuels à leur être versés à savoir, pour 2010, les montants suivants :

Fonction	Rémunération	Allocation
Maire	14 436 \$	7 218 \$
Conseiller	4 812 \$	2 406 \$

Conclusion

Suite à une journée d'étude, nous nous sommes donné une mission nouvelle, courte mais qui dit tout : « Vivre en harmonie ». Vivre en harmonie avec les gens de différentes classes de notre communauté, vivre en harmonie avec nos municipalités voisines, vivre en harmonie avec nos organismes locaux, vivre en harmonie avec nos employés...

Notre priorité majeure est le développement résidentiel. Un mandat a été donné à une firme spécialisée pour en faire la promotion au cours de l'année 2011 et redorer l'image de la ville.

Je ne peux pas passer sous silence la très grande collaboration de chacune et chacun des membres du conseil. C'est une équipe unie, motivée, qui applique à merveille le slogan qu'on s'est donné, soit de « vivre en harmonie ». Chacune et chacun y apporte une contribution majeure à notre mieux-être en pilotant divers comités.

Je veux remercier les membres du personnel, un personnel qualifié qui nous entoure et qui ne cesse de nous faire progresser dans notre cheminement. Si nos services répondent aux attentes de nos concitoyens, nous le devons à chaque membre de l'équipe, soit du directeur général, en passant par les directeurs de service, le personnel de bureau et chacune et chacun des employés qui travaillent pour nous, mais surtout pour vous.

Un merci également aux membres des différents comités et organismes paramunicipaux qui travaillent bénévolement et qui nous supportent : le comité de sécurité publique, le comité d'embellissement, le comité d'urbanisme, le comité de la politique familiale, les comités de loisirs, les membres de l'A.G.D.Inc., les bénévoles de la bibliothèque, les clubs sociaux, la Chambre de Commerce, la Saint-Vincent-de-Paul, la Croix-Rouge et bien d'autres.

Un merci aux bénévoles de notre communauté. Bravo aux clubs sociaux qui enrichissent notre collectivité et qui doivent avoir en pensée que l'année 2012 sera celle du 275^e anniversaire de fondation de la Ville. Également, je tiens à remercier les gens qui sont présents, d'une assemblée à une autre, et qui nous manifestent un intérêt positif indispensable. Merci aux journalistes régionaux écrits ou parlés qui nous suivent au quotidien, qui sont indispensables en démocratie et qui nous aident à « vivre en harmonie ».

Michel Cliche, maire